



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 9 mars

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Nonglard, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 3 mars 2023

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 22 - votants 31.

### Présents :

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jean-Pierre CHAMBARD, Roger DALLEVET, François DAVIET, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Christophe GUITTON, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Brigitte TERRIER

### Procurations :

Jacqueline CECCON à Christiane MICHEL  
Rocco COLELLA à Elisabeth BOIVIN  
Elodie DONDIN à Séverine MUGNIER  
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET  
Philippe LANGANNE à Roger DALLEVET  
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD  
Cécile LOUP FOREST à Jean-Pierre CHAMBARD  
Michel PASSETEMPS à Christophe GUITTON  
Yvan SONNERAT à Pierre AGERON

Excusé : Sophie FORNUTO

Secrétaire de séance : Dominique BOUVET

### N° 2023-15 Validation du plan de gestion 2023-2028 du site ENS de Planchamp – Lovagny

Monsieur Pierre AGERON, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, rapporteur

Depuis 2013, la commune de Lovagny s'est engagée, avec l'appui technique et financier du Département de la Haute-Savoie, dans des actions de restauration et de préservation du site Espace Naturel Sensible de la zone humide de Planchamp. Deux programmes de gestion quinquennaux ont été mis en œuvre sur les périodes 2013-2017 puis 2018-2022 par la commune de Lovagny puis par la CCFU avec les appuis scientifiques et techniques d'Asters – Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie et de l'ISETA et le soutien financier du Département de la Haute-Savoie.

L'évaluation des résultats des actions mises en œuvre a été réalisée et un nouveau programme de gestion pour la période 2023-2028 a été proposé. Les grandes actions de ce nouveau programme de gestion ont été présentées au comité de pilotage du site, le 20 février 2023.

Les objectifs à long terme de gestion retenus pour ce nouveau plan de gestion sont :

- Conserver les habitats de bas-marais alcalin et la flore associée
- Maintenir la fonctionnalité de la zone humide
- Favoriser la diversité spécifique sur le site.

Le programme d'actions issu de ce plan de gestion sera mis en œuvre par la Communauté de Communes Fier et Usse, en partenariat avec la commune de Lovagny, dans le cadre du CTENS Montagne d'Âge, Mandallaz, Bornachon.

Le programme d'actions prévoit les opérations suivantes :

Type d'Action	Opération	Maître d'œuvre	I/F	Budget € TTC						Total général
				2023	2024	2025	2026	2027	2028	
Intégration dans le contexte local	AF1 - Animation foncière	CCFU	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	AS1 - Animation du site	CCFU	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	AT1 - Animation territoriale (information propriétaires)	Gestionnaire	F	157,50 €	160,00 €	162,50 €	165,00 €	167,50 €	170,00 €	982,50 €
	IC1 - Rédaction d'articles	CCFU	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	G1 - Contenir les lisières des prairies humides	Gestionnaire	F	- €	- €	487,50 €	- €	- €	- €	487,50 €
	G2 - Contenir les rejets de ligneux	ISETA / ST	F	650,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	650,00 €
	G3 - Gestion des abords du ruisseau nord	Gestionnaire	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Conservation du patrimoine naturel	G4 - Gestion de la mare	ST	F	- €	- €	162,50 €	- €	- €	170,00 €	332,50 €
	G5 - Gestion des abords des zones de reproduction pour les amphibiens	Gestionnaire	F	252,00 €	256,00 €	260,00 €	264,00 €	268,00 €	272,00 €	1 572,00 €
	G6 - Opération de lutte contre le solidage géant	ST	F	62,50 €	63,50 €	64,50 €	65,50 €	66,50 €	67,50 €	390,00 €
	G7 - Broyage d'entretien avec exportation	Gestionnaire	F	- €	- €	- €	66,00 €	- €	68,00 €	134,00 €
	O1 - Prépa., encadrement et suivi des travaux	ST	F	- €	- €	65,50 €	65,50 €	- €	67,50 €	133,00 €
	R1 - Création d'un chapelet de gouille	Gestionnaire	F	1 575,00 €	1 600,00 €	1 625,00 €	1 650,00 €	1 675,00 €	1 700,00 €	9 825,00 €
	AC1 - Actualisation espèces patrimoniales - reptiles	ISETA	F	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €	3 900,00 €
Connaissance		ST	F	500,00 €	508,00 €	516,00 €	524,00 €	532,00 €	540,00 €	3 120,00 €
		Gestionnaire	F	315,00 €	- €	- €	330,00 €	- €	- €	645,00 €
		Prestataire	F	1 512,00 €	- €	- €	1 656,00 €	- €	- €	3 168,00 €
		Gestionnaire	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		Gestionnaire	I	480,00 €	480,00 €	480,00 €	660,00 €	660,00 €	660,00 €	1 140,00 €
		Prestataire	I	1 800,00 €	1 800,00 €	- €	- €	- €	- €	1 800,00 €
		ISETA	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Budget € TTC										
Type d'Action	Opération	Maitre d'œuvre	I/F	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total général
AC2 - Actualisation espèces patrimoniales-inventébrés	ET1 - Evaluation actions 2023-2028 et rédaction document de gestion 2029-2034	Gestionnaire	F				1 320,00 €			1 320,00 €
		Gestionnaire	I						5 270,00 €	5 270,00 €
VS1 - Surveillance des apports en eau		ST	F	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		Prestataire	F	960,00 €						
<b>Total général</b>				<b>5 984,00 €</b>	<b>5 517,50 €</b>	<b>4 708,00 €</b>	<b>7 416,00 €</b>	<b>3 359,00 €</b>	<b>9 281,00 €</b>	<b>36 265,50 €</b>
	dont investissement				2 280,00 €		660,00 €			8 210,00 €
	dont fonctionnement			5 984,00 €	3 237,50 €	4 708,00 €	6 756,00 €	3 359,00 €	4 011,00 €	28 055,50 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

**Dépenses d'investissement (en € HT) :**

Type d'Action	Programme des actions	Maitre d'œuvre	Plan de financement prévisionnel (€ HT)			Budget 2023-2028 (€ HT)
			% CD74	CD74	% CCFU	
Conservation du patrimoine naturel	R1 - Création d'un chapelet de gouille et agrandissement de la mare	Gestionnaire	60%	684,00 €	40%	1 140,00 €
	ET1 - Evaluation actions 2023-2028 et rédaction document de gestion 2029-2034	Prestataire	60%	900,00 €	40%	1 500,00 €
Connaissance		Gestionnaire	60%	3 162,00 €	40%	5 270,00 €
<b>Total général</b>			<b>60%</b>	<b>4 746,00 €</b>	<b>40%</b>	<b>7 910,00 €</b>

**Dépenses de fonctionnement :**

Type d'Action	Programme des actions	Maitre d'œuvre	Plan de financement prévisionnel (€ TTC)			Budget 2023-2028 (€ TTC)
			% CD74	CD74	% CCFU	
Intégration dans le contexte local	AF1 - Animation foncière	CCFU	0%	- €	100%	- €
	AS1 - Animation du site	CCFU	0%	- €	100%	- €
		Gestionnaire	0%	- €	100%	982,50 €
		CCFU	0%	- €	100%	- €

Type d'Action	Programme des actions	Maire d'oeuvre	Plan de financement prévisionnel (€ TTC)			Budget 2023-2028 (€ TTC)
			% CD74	CD74	% CCFU	
Conservation du patrimoine naturel	AT1 - Animation territoriale (information propriétaires)	Gestionnaire	0%	- €	100%	170,00 €
	IC1 - Rédaction d'articles	CCFU	0%	- €	100%	- €
		Gestionnaire	20%	97,50 €	80%	390,00 €
	G1 - Contenir les lisières des prairies humides	ISETA / ST	20%	130,00 €	80%	520,00 €
		Gestionnaire	20%	- €	80%	- €
	G2 - Contenir les rejets de ligneux	ST	20%	- €	80%	- €
		Gestionnaire	20%	66,50 €	80%	266,00 €
	G3 - Gestion des abords du ruisseau nord	ST	20%	53,20 €	80%	212,80 €
		Gestionnaire	20%	314,40 €	80%	1 257,60 €
	G4 - Gestion de la mare	ST	20%	78,00 €	80%	312,00 €
		Gestionnaire	20%	26,80 €	80%	107,20 €
	G5 - Gestion des abords des zones de reproduction pour les amphibiens	ST	20%	26,60 €	80%	106,40 €
		Gestionnaire	20%	393,00 €	80%	1 572,00 €
	G6 - Opération de lutte contre le solidage géant	Gestionnaire	20%	1 572,00 €	80%	6 288,00 €
		ISETA	20%	780,00 €	80%	3 120,00 €
G7 - Broyage d'entretien avec exportation	ST	20%	624,00 €	80%	2 496,00 €	
	Gestionnaire	20%	129,00 €	80%	516,00 €	
O1 - Prépa, encadrement, suivi des travaux	Prestataire	20%	633,60 €	80%	2 534,40 €	
	Gestionnaire	20%	- €	80%	- €	
Connaissance	AC1 - Actualisation espèces patrimoniales - reptiles	ISETA	60%	- €	40%	- €
	AC2 - Actualisation espèces patrimoniales-invertébrés	Gestionnaire	60%	792,00 €	40%	528,00 €
	VS1 - Surveillance des apports en eau	ST	60%	- €	40%	- €
		Prestataire	60%	576,00 €	40%	384,00 €
<b>Total général</b>			<b>21%</b>	<b>6 292,60 €</b>	<b>79%</b>	<b>21 762,90 €</b>
					<b>28 055,50 €</b>	

Les membres du conseil communautaire sont informés que les taux de subvention ainsi que les montants de la participation prévisionnelle du Département indiqués dans les deux tableaux ci-dessus sont des taux maximums. Par ailleurs, le Département ne s'engage plus pour la totalité des plans de gestion mais uniquement sur une période de 3 ans. Deux demandes de subventions seront donc nécessaires, la 1<sup>ère</sup> concernera la mise en œuvre des actions sur la période 2023-2025 et la 2<sup>nd</sup>e sur la période 2026-2028. Les taux réels seront validés par le Département lors des demandes de subvention. Un ajustement des actions pourra alors être soumis à approbation en cas d'écart significatif entre les taux prévisionnels et les taux réels. En cas de baisses importantes des subventions, des arbitrages pourront être réalisés entre les actions et entre les sites ENS afin de rester dans l'enveloppe budgétaire globale validée par le projet de territoire.

La présente délibération vise à valider le plan de gestion 2023-2028 du site ENS de Planchamp à Lovagny.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **D'approuver** le document de gestion 2023-2028 et son contenu ;
- **D'approuver** le programme d'action mentionné ci-dessus ;
- **D'autoriser** le Président à solliciter auprès de l'Etat la transmission du « porter à connaissance » réglementaire ;
- **D'autoriser** le Président solliciter une aide financière auprès du Département de la Haute-Savoie ainsi qu'auprès d'éventuels autres financeurs ;
- **D'autoriser** le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,  
Henri CARELLI

Le secrétaire de séance,  
Dominique BOUVET

